

Qui ?

Le porteur de projet de recherche

Pourquoi ?

Le PGD est un outil qui permet de réfléchir à la gestion des données pendant et après le projet. Il est conseillé dans tout type de projet.

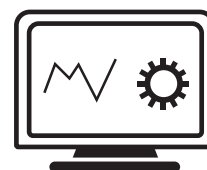
Quand ?

Il est conseillé de démarrer le PGD dès le début du projet. **Pour un projet ANR ou européen, il est à fournir à 6 mois et à la fin du projet.**

Quoi ?

Le PGD est un document évolutif décrivant la façon dont les données sont produites ou obtenues, (ré)utilisées, traitées, organisées, stockées, sécurisées, préservées, documentées, partagées, au cours et à l'issue d'un projet. Il aborde également les questions suivantes :

- Quels types, quels formats et quels volumes de données sont générées ?
- De quelle manière les données seront-elles stockées et sauvegardées au cours de la recherche ?
- Comment gérer les questions de droits d'auteur et de propriété intellectuelle ?
- Comment sont diffusées les données ?

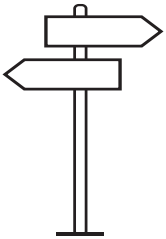


Comment ?

- L'outil en ligne [DMP OPIDoR](#) est un outil d'écriture collaborative de plans de gestion de données, qui propose différents modèles (ANR, Horizon Europe, etc.) accompagnés de recommandations.
- La Cellule Data Université Grenoble Alpes vous accompagne tout au long de la rédaction de votre PGD : sos-data@univ-grenoble-alpes.fr



Où ?



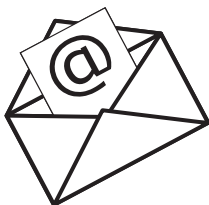
Il est conseillé de rédiger le PGD sur DMP OPIDoR et d'en déposer une copie pour diffusion dans HAL (dans la rubrique Rapport), pour un usage public et donc accessible à tous ou pour un usage privé ou interne à l'UGA

Exemple

Exemple d'un Plan de gestion de données public de l'UGA créé à l'aide de DMP OPIDoR :

<https://dmp.opidor.fr/plans/6265/export.pdf>

Contacts



Pour une aide à la rédaction et à la relecture de PGD, contacter la Cellule Data Université Grenoble Alpes :

sos-data@univ-grenoble-alpes.fr